

Collectif des citoyens européens du narbonnais
C/o Kristina de Séguin des Hons
Domaine de la Motte
34 avenue de Néviau
FR-11120 Marcorignan
ktfelt@wanadoo.fr
+33609722030

Madame Michèle Rivasi
Eurodéputée EELV
Parlement européen Bât Altiero
60 rue Wiertz
B-1047 Bruxelles
michele.rivasi@europarl.europa.eu

Narbonne, 25 mai 2019

Madame la Députée Européenne,

Dans le Sud de la France, dans un magnifique paysage naturel et authentique avec ses vastes plages de la Méditerranée, existe un paradis pour les touristes et pour une communauté en plein essor d'Européens qui s'installent dans cette région presque intacte. Narbonne est une ville qui date de l'époque romaine¹ et, qui, avec ses villages environnants, compte 130.000 habitants². En été, sa population augmente de manière exponentielle avec l'afflux de vacanciers venus d'Europe et du monde entier³.

Avec 246.000 ha de vignes plantées dans cette région du Languedoc, c'est la plus grande région viticole du monde qui produit presque 1,2 milliards de bouteilles chaque année, vendues en Europe et à travers le monde. De plus, elle est le plus grand producteur de vins biologiques, en fort et constant développement.

C'est ici, à moins de 2 km des premiers quartiers résidentiels, que l'entreprise Orano Malvésí, détenue par l'État français et par des investisseurs internationaux, fait évoluer son activité en brûlant bientôt des déchets radioactifs, et ajoutera ainsi plus de 40.000 m³ de gaz toxiques par heure⁴ à ses émissions actuelles.

Par d'astucieuses manœuvres, Orano a pu obtenir les autorisations, convaincre les autorités locales et désinformer la population par des **campagnes de publicité douteuses**.

Des citoyens ont mobilisé les habitants de Narbonne et des villages alentours pour des débats, des manifestations, des actions directes, pour participer aux réunions municipales et signer des pétitions. Mais ils sont démunis face à ce géant puissant et à ses onéreuses campagnes publicitaires.

Fin 2017, le Préfet a autorisé un nouveau procédé de traitement des déchets radioactifs (THOR) par incinération, qui, selon plusieurs études indépendantes, entraînera le rejet de déchets nocifs dans l'atmosphère de la région de Narbonne⁵. Dans quel but ? Orano veut éliminer plus de 50 ans de déchets chimiques et nucléaires, dont certains ont été secrètement retraités et stockés sur leur site. Le lobby de l'énergie nucléaire doit être ravi. Aurait-il trouvé le moyen d'éliminer les déchets nucléaires de toute l'Europe et au-delà ?

Cependant, cela ne s'arrête pas là. Au cours de l'été dernier, une nouvelle usine de fabrication de dioxyde d'uranium a été autorisée sur ce même site⁶. Narbonne entre ainsi dans le cycle de production du combustible nucléaire MOX⁷. Cela a été obtenu⁸ sans aucune consultation publique, sans étude d'impact et sans informer la population des conséquences sanitaires, écologiques et économiques.

La France veut produire 300 tonnes de dioxyde d'uranium par an à Orano Malvési. Un accident grave provoquerait un autre désastre tel que SEVESO (Italie 1976) ou Bhopal (Inde 1984), mais sur un site nucléaire.

Orano Malvési est un cauchemar écologique. Après quelques accidents non-contrôlés, il a été prouvé que le sol a été contaminé par des produits de désintégration d'uranium et de plutonium⁹. Dans le Canal de la Robine (une branche du Canal du Midi) classé par l'UNESCO au Patrimoine mondial de l'humanité, ainsi que dans la baie où l'ostréiculture est réputée, les sédiments se sont avérés contaminés par l'uranium. Et maintenant, même l'air que nous respirons est menacé avec 40 000 m³ de gaz toxiques par heure¹⁰.

Nous avons besoin de votre aide !

Nous, Allemands, Belges, Britanniques, Danois, Espagnols, Français, Irlandais, Italiens, Portugais..., qui vivons dans la région, avons décidé d'écrire à nos députés européens afin d'alerter les autorités et éviter de futures catastrophes environnementales et de santé publique.

Ce site étant l'un des plus grands producteurs d'uranium au monde, nous ne pouvons le traiter qu'au niveau paneuropéen.

- Nous avons besoin d'experts européens capables de travailler avec nos experts locaux pour enquêter sur les dangers présents et à venir du site Orano Malvésí.
- Nous sommes convaincus que cela ne peut pas être conforme à la législation et à la réglementation européennes. Nous avons besoin de votre soutien pour examiner ce dossier.
- Nous avons besoin de vos conseils pour comprendre les options permettant de pousser plus loin ce dossier extrêmement scandaleux dans le contexte européen, notamment en présentant une pétition.
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reconnaît le droit de tout citoyen de vivre dans un environnement sain et respectueux de la santé (article 35) et de bénéficier de la protection de l'environnement (article 37). Serait-ce un angle que nous pourrions poursuivre avec vous ?

S'il vous plaît, aidez-nous. Nous ne sommes pas prêts à sacrifier toute une région et à mettre notre santé et notre sécurité en péril simplement pour satisfaire les intérêts et optimiser les profits de l'industrie nucléaire internationale¹¹.

Vous trouverez ci-joint quelques informations sur le sujet.

S'il vous plaît, soutenez et aidez-nous à alerter l'Europe sur les risques dramatiques et les dommages pour l'environnement et la santé publique. C'est un problème qui dépasse largement nos frontières.

Cordialement,

Kristina de Séguin des Hons

pour le groupe de citoyens européens de différentes nationalités du narbonnais

¹ Narbo Via, un musée international de l'antiquité, va bientôt ouvrir ses portes :

<https://www.laregion.fr/Narbo-Via-a-Narbonne-un-Musee-international-de-l-antiquite>

² « Le Grand Narbonne est une Communauté d'agglomération majeure de la Région de l'Occitanie » (<http://institution.legrandnarbonne.com/22-le-grand-narbonne-une-communaute-d-agglomeration.html>).

³ Cf. Agence de développement touristique de l'Aude. *Le bilan touristique départemental 2017*. Carcassonne : Conseil Départemental.

⁴ Cf. les documents explicatifs du TDN : traitement des bassins d'évaporation à ORANO Malvésí Narbonne ci-joint.

⁵ Le chercheur André BORIES présente les risques environnementaux suite à l'installation de TDN THOR AREVA : <https://www.youtube.com/watch?v=0CGdMBK1Bck&pbjreload=10>

⁶ Cf. le document *Nouvelle usine NVH pour la production de dioxyde d'uranium à Malvésí à Narbonne* ci-joint.

⁷ MOX signifie mélanger du dioxyde d'uranium appauvri avec du plutonium. D'autres pays, y compris les États-Unis, ont refusé de travailler avec le MOX à une échelle industrielle car cela est trop dangereux. Le MOX est un million de fois plus radioactif que l'uranium. <http://www.wikistrike.com/article-nucleaire-tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-le-mox-explications-118759552.html> *Nucléaire – Tout ce que vous devez savoir sur le Mox (+ explications)*. Publié par wikistrike.com le 27 juin 2013.

⁸ Notamment grâce à la stratégie de scinder en trois parties différentes les demandes d'autorisations.

⁹ L'uranium a été retrouvé dans la nature juste à côté d'Orano Malvésí et jusqu'aux étangs littoraux à près de 14km. Plus de 50 kg d'uranium ont été rejetés dans l'atmosphère chaque année à 2 km de la ville de Narbonne, ce qui a un impact direct sur plus de 100 000 personnes.

Pour plus d'information consulter le rapport IRSN, 2017 :

https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports_expertise/Documents/environnement/IRSN-ENV_Bilan-Radiologique-France-2015-2017.pdf

¹⁰ Les rejets atmosphériques du site Orano Malvésí s'effectueront via 36 cheminées avec un débit global pouvant atteindre 240 000 m³ gaz/h dont 40 000 m³ gaz/h provenant du TDN THOR.

¹¹ ORANO Malvésí est l'un des principaux acteurs de l'industrie nucléaire : 25% de l'uranium mondial y est traité en plein milieu du sud de la France, dans une région touristique comprenant des espaces naturels préservés, dont le Parc naturel régional de la Narbonnaise, l'un des plus importants sites d'oiseaux migrateurs du sud.

Explications du traitement TDN des bassins d'évaporation Orano Malvési Narbonne

Les bassins d'évaporation de Malvési Narbonne

Depuis 1959, le site de Malvési, Narbonne 11, aujourd'hui exploité par ORANO Cycle, est dédié à la conversion de concentrés miniers en tétrafluorure d'uranium, transformé ensuite sur d'autres sites en combustible nucléaire. 500 000 tonnes d'uranium ont été produites à Malvési.

Tous les déchets solides (boues) et liquides (effluents) de cette production y sont stockés en bassins de décantation et d'évaporation. Construits au fur et à mesure des besoins sur près de 20 ha, 6 bassins d'évaporation contiennent environ 350 000 m³ d'effluents chimiques et radioactifs, fortement concentrés durant leur stockage. Ils contiennent des résidus des réactifs et matières utilisés : nitrate, ammoniac, fluorure, chlorure, sodium, métaux, uranium, ... Des activités parallèles de conversion de déchets de la filière nucléaire (uranium de retraitement), à Malvési de 1960 à 1983 sont à l'origine de la contamination radioactive des bassins toujours présente (radium, technétium, ...).

Procédé TDN THOR

Afin de réduire cet énorme stock d'effluents chimiques et radioactifs, ORANO Malvési a choisi le procédé thermochimique THOR (THERmal Organic Reduction, société Studsvik Inc., USA). Le cœur du traitement TDN THOR est un four à lit fluidisé réalisant d'une part la réduction des nitrates par l'hydrogène produit par combustion de charbon bitumineux (6 000 t/an) à 800°C, avec injection d'air et oxygène, de vapeur et d'autre part l'adsorption des minéraux, métaux et radioéléments par de l'argile en poudre. Le flux gazeux pulvérulent est filtré pour séparer l'argile contaminée et subit avant rejet un traitement par oxydation thermique (brûleur à gaz) et de réduction des oxydes d'azote par catalyse. Le four TDN THOR (diamètre : 3,5 m, hauteur : 12 m environ) est prévu pour traiter 2,5 m³ d'effluent/h en continu pendant 40 ans.

TDN : trop de rejets atmosphériques

TDN est une usine à gaz. L'installation thermochimique TDN est autorisée par l'arrêté préfectoral du 8/11/2017 à rejeter des quantités considérables de gaz dans l'atmosphère à un débit continu de 40 000 m³/h via une cheminée de 32.4 m, contenant des produits de dégradation des nitrates : oxydes d'azote NO_x (200 mg/m³), des composés organiques volatils COV (10 mg/m³, benzène, phtalate DEP, suspicion de dioxines) issus de la combustion du charbon, du dioxyde de soufre (50 mg/m³), des particule fines (10 mg/m³), des métaux lourds et radioactivité (10 Bq/m³). Le site de Malvési émet déjà des quantités considérables de polluants : NO_x (78 000 kg en 2015),

COV, ... TDN accentuera ces rejets (19 200 kg NOx/an, COV, ...). Les émissions atmosphériques de TDN sont proches de celles d'un incinérateur d'ordures ménagères d'une agglomération.

TDN : lacunes et insuffisances

Le dossier présenté à l'enquête publique a révélé de graves lacunes et insuffisances faisant penser que les responsables jouent aux apprentis sorciers.

Il est avéré que le procédé TDN n'a jamais été testé avec les effluents de Malvés à grande échelle. Les bases du projet TDN proviennent d'essais aux USA à échelle miniature (2/1000) avec une solution de nitrate sans radioéléments et sur une courte période. Les quelques références du procédé THOR sur des déchets différents de ceux de Malvés montrent des résultats contrastés, voire de graves difficultés. La fragilité du traitement TDN est accrue par le bref temps de passage dans le four (dizaines de secondes) du flux ardent de charbon, d'argile et d'effluents vaporisés, ce qui limite le temps de réaction en cas de dysfonctionnements et d'émissions toxiques. Les expertises commanditées unilatéralement par le préfet n'ont pas levé les doutes sur ce traitement et ses impacts, notamment celle sur le procédé TDN qui contient de grossières erreurs et approximations. Le traitement TDN est un procédé expérimental dont les narbonnais seront les cobayes.

Document élaboré par l'Association Rubresus.



Association RUBRESUS

13 rue de la Crouzette, 11110 Coursan

www.rubresus.org

Facebook/rubresus

rubresus@yahoo.fr

Nouvelle usine NVH de production de dioxyde d'uranium à Malvési Narbonne

Malvési Narbonne et les combustibles nucléaires.

Depuis sa création en 1959, le site de Malvési, Narbonne 11, aujourd'hui exploité par ORANO Cycle, est dédié à la conversion des concentrés miniers en tétrafluorure d'uranium, transformé ensuite sur d'autres sites en hexafluorure d'uranium, puis enrichi en uranium 235 pour obtenir le combustible nucléaire Uranium Naturel Enrichi (1 050 t/an) qui alimente 34 des 58 réacteurs du parc nucléaire.

Un deuxième combustible nucléaire : MOX, mélange de dioxyde de plutonium et de dioxyde d'uranium appauvri, développé depuis la fin des années 80, est également utilisé dans 24 réacteurs français (120 t/an). Le site de Malvési n'était pas impliqué jusqu'à maintenant dans la production de MOX. En 2018, ORANO a obtenu l'autorisation d'implanter à Malvési une nouvelle usine de production de dioxyde d'uranium à partir d'uranium appauvri afin de réaliser en France toutes les étapes de la production du MOX. Narbonne Malvési, La Hague, Tricastin, Marcoule, sont les maillons de la filière nucléaire MOX.

Production de dioxyde d'uranium NVH

La production de dioxyde d'uranium sera réalisée à Malvési selon un procédé dit « Nouvelle Voie Humide NVH ». L'uranium appauvri provenant de Tricastin est successivement transformé en nitrate d'uranyle par l'acide nitrique, puis en octaoxyde de triuranium par calcination et finalement en dioxyde d'uranium par réduction dans un four à hydrogène à 650°C. L'arrêté préfectoral du 26 juillet 2018 autorise une production de 300 t de dioxyde d'uranium/an, en continu sur toute l'année. Le dioxyde d'uranium produit à Malvési est destiné à l'usine MELOX de Marcoule (30) où il est mélangé au plutonium venant de La Hague (50) pour l'obtention du MOX.

NVH : des émissions substantielles de polluants atmosphériques

Les processus chimiques et thermiques de la production de dioxyde d'uranium émettent des gaz rejetés à l'atmosphère par une nouvelle cheminée de 20 m de haut (la 36^{ème} à Malvési). Selon l'autorisation, NVH pourra rejeter dans l'air narbonnais 10 000 m³/h de gaz contenant des oxydes d'azote NO_x (100 mg/m³), du protoxyde d'azote (200 mg/m³), de l'ammoniac (5 mg/m³) provenant des réactifs utilisés, ainsi que des poussières ou particules fines (5 mg/m³) et de l'uranium (0.2 mg/m³) émis par les différentes matières pulvérulentes mises en œuvre. Ces rejets atmosphériques correspondent à des flux annuels de 8 400 kg de NO_x, de 400 kg de particules fines et de 17 kg

d'uranium. Ils s'ajoutent aux émissions du site (78 000 kg NOx, 39 kg d'uranium en 2015) et à celles du projet TDN de traitement des bassins d'évaporation (12 000 m³/h, 19 200 kg NOx/an).

NVH : une autorisation en douceur, sans étude d'impact ni enquête publique

L'autorisation de NVH a bénéficié d'une instruction allégée, selon une procédure d'examen au cas par cas. Sur la base d'un formulaire, l'Autorité Environnementale (DREAL Occitanie) n'a pas jugé utile de faire procéder à une étude d'impact et a prononcé une dispense, permettant d'éviter une enquête publique, avec en plus un saucissonnage entre plusieurs arrêtés complémentaires.

L'usine NVH n'est même pas répertoriée comme une nouvelle Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à Malvés, mais simplement rattachée à diverses autorisations existantes. Or, NVH est une nouvelle et unique usine en France de production de dioxyde d'uranium pour la filière nucléaire MOX.

Document élaboré par l'Association Rubresus.



Association RUBRESUS

13 rue de la Crouzette, 11110 Coursan

www.rubresus.org

Facebook/rubresus

rubresus@yahoo.fr

Références :

Sites Internet des associations locales alertées par les projets d'Orano :

<http://www.rubresus.org/>

<http://tcnarbonne.org/index.php/the-health-of-people-living-in-narbonne-in-danger/>

<https://lesfamillespapillons.wordpress.com/>

<https://colere-a-narbonne.blog4ever.com/>

<https://www.facebook.com/covidem/>

<https://le-clairon-nouveau.fr/wordpress/pages-visibles/dossiers/dossier-Malvési-areva/>

Articles :

http://www.revue21.fr/zoom_sur/une-si-discrete-usine/

https://www.lemonde.fr/energies/article/2017/11/06/areva-Malvési-la-porte-d-entree-du-nucleaire-en-france_5210985_1653054.html

<https://le-clairon-nouveau.fr/wordpress/blog/2018/12/23/narbonne-capitale-du-nucleaire-un-debat-mene-de-main-de-maitre-au-conseil-municipal/>

Vidéos :

Arte présente le danger du site :

<https://www.arte.tv/fr/videos/081341-002-A/sites-industriels-attention-danger-vox-pop/>

Dr Mariette GERBER présente les risques sanitaires liés à l'installation de TDN THOR AREVA :

<https://www.youtube.com/watch?v=MnvblnrgB14>

Le chercheur André BORIES présente les risques environnementaux liés à l'installation de TDN THOR AREVA :

<https://www.youtube.com/watch?v=0CGdMBK1Bck&pbjreload=10>

Les réunions des associations :

<https://www.youtube.com/watch?v=mMyI9O0Ksz8>

<https://www.youtube.com/watch?v=1Ox5TdRVj7M>

D'autres documents :

https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports_expertise/Documents/environnement/IRSN-ENV_Bilan-Radiologique-France-2015-2017.pdf, pp.116-121.

<http://tcnarbonne.org/index.php/documents-en-telechargement/>